

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...216.../F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE DOUBLE CABINE PICK-UP 4x4

- Date de publication : le20...../.....03...../2019
 - Date d'ouverture des offres : le08...../.....04...../2019 à 10 heures 30 minutes,
 heure locale

Objet

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale invite les soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'une camionnette double cabine pick-up 4x4.

Financement du Marché

2. Le présent Marché est financé sur le Budget de fonctionnement de l'ABER, exercice 2018-2019.

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines/Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER). L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energies et des Mines.

Spécification du Marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

4. La fourniture qui faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprend un seul lot :

5. le délai d'exécution du marché est de trois (3) mois calendrier.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

Condition de participation.

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [*qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File*] possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de

l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord
Tél : 22 22 19 32 / 22 22 31 67.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER), sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille francs (50 000 FBU) au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et Cinquante Milles (50 000 FBU) au compte N°1123/143 ouvert à la BRB au nom de l'ABER.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Agence

Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura à l'adresse suivante :
Route nationale N°1, parcelle N° 22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord
Tél : 22 22 19 32 / 22 22 31 67, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour le seul lot.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de «Un million huit cents mille Francs Burundais (1 800 000 FBU).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER) à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord
Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167 au plus tard le *08./...04/2019* à 10 heures précise.
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Électrification rurale, sise à Bujumbura
Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord ,Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67 au plus tard le *08./04/2019* à 10 heures précises, heure locale

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale, sise à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord, Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67

au plus tard le 08. /04./2019 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à BUJUMBURA, le...../...../2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ABER

Jacques DUSABUMWAMI.

